

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

1^{ER} PROJET DE RÉSOLUTION POUR UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

Aux personnes intéressées par le projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) au **1700, boulevard Benoît-Gaboury**, la soussignée, greffière de la Ville de Mont-Joli, donne avis public de ce qui suit :

1. Objet du projet de résolution

Lors de la séance ordinaire du 24 d'août 2026, le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli a adopté un premier projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre :

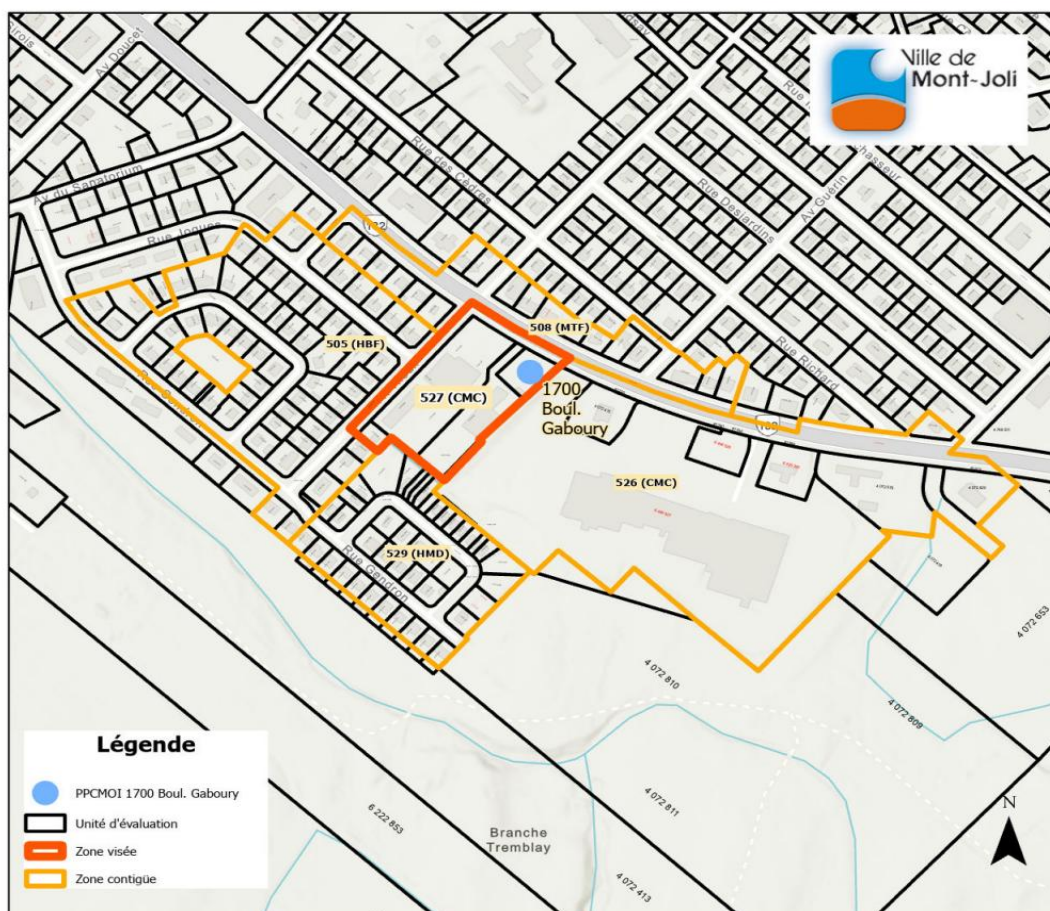
- 1) Entreposage léger de produits manufacturés ou de matériaux;
- 2) Entreposage lourd de marchandises diverses (pierres tombales);
- 3) Installation de trois (3) nouvelles enseignes.

2. Assemblée publique de consultation

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi 8 septembre 2026**, à compter de **18 h 30**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 40, avenue de l'Hôtel-de-ville, à Mont-Joli. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution. Au cours de cette assemblée publique, le projet de résolution et les conséquences de son adoption seront expliqués et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

3. Description du territoire visée

Le territoire visé par le projet est situé dans le district 5 dans la zone 527 CMC et illustré en orange sur le plan ci-dessous :



4. Approbation référendaire

Le projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5. Documentation

Il est possible de consulter la présentation du projet de la façon suivante :

- a) en se présentant en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 40 avenue de l'Hôtel-de-ville, Mont-Joli, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00;
- b) en faisant la demande : - par téléphone au 418 775-7285; par écrit à l'adresse greffe@ville.mont-joli.qc.ca.

Donné à Mont-Joli, ce 25^e jour du mois d'août 2026



Carole Raïche, greffière substituée

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Carole Raïche, en ma qualité de greffière substituée de la Ville de Mont-Joli certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut présenté en affichant une copie à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli entre 8 h et 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30 le 25^e jour du mois d'août 2026 et en le publiant sur le site internet du même jour.

Donné à Mont-Joli, ce 25^e jour du mois d'août 2026



Carole Raïche, greffière substituée